

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES



BRETAGNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°11 du 30 mai 2001 - 3 pages

Cultures Légumières

ARTICHAUT

PUCERONS

COTES D'ARMOR :

Les populations de pucerons se maintiennent à des niveaux peu élevés dans l'ensemble des parcelles.
L'activité des micro-hyménoptères et des champignons entomophthorales est toujours importante. La présence des prédateurs est de plus en plus remarquée (punaises et coccinelles).
Il n'est pas nécessaire d'intervenir contre les pucerons pour le moment.

FINISTERE :

Les populations de pucerons verts se maintiennent à des niveaux faibles. Le taux de parasitisme est toujours important (nombreuses momies et mycoses).
On observe également quelques prédateurs (punaises, chrysopes).
Dans quelques cas, des petites colonies très localisées de pucerons noirs sont observées.
En règle générale, il est inutile d'intervenir contre les pucerons.
En présence de pucerons noirs, traitez localement avec du PIRIMOR G à 0,75 kg/ha, insecticide respectant les auxiliaires.

ILLE ET VILAINE :

La baisse des populations de pucerons verts se poursuit.
L'activité des micro-hyménoptères et des champignons entomophthorales est très importante. La présence des prédateurs est de plus en plus remarquée, en particulier les punaises.
Il n'est pas nécessaire d'intervenir contre les pucerons pour le moment.

MILDIOU

FINISTERE

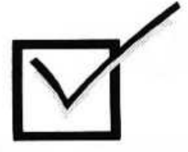
Quelques taches de mildiou sont observées sur de rares parcelles.
Surveillez la présence de mildiou sur vos parcelles.

POMME DE TERRE

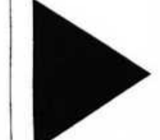
MILDIOU

COTES D'ARMOR

Les attaques de mildiou continuent leur progression. Des symptômes, parfois importants et disséminés dans toute la parcelle, sont observés dans des parcelles qui ont une végétation peu développée.
Le mildiou est très actif, les fructifications sont très importantes. De nouvelles contaminations importantes sont prévues par nos modèles épidémiologiques. Les risques de développement de la maladie sont très élevés.
MAINTENEZ LA PROTECTION.
Dans les parcelles contaminées, renouvelez les traitements avec une cadence de 3 jours en alternant les matières actives.
Protégez les parcelles saines en tenant compte de la durée d'action des produits.



Prochain bulletin : le 7 juin 2001



Pomme de terre-mildiou: risques très élevés.
Artichaut: baisse des populations de pucerons.
Chou: forte activité des mouches.

Situation sanitaire mildiou des parcelles de pommes de terre suivies dans les Côtes d'Armor, le Finistère et en Ille et Vilaine

Région \ Classe		1 Pas de symptômes	2 Qq symptômes, pas de foyer	3 Foyer (s) constitué (s)
Côtes d'Armor (22)		Rares parcelles	Nombreuses parcelles	Quelques parcelles
29	St Pol de Léon	Rares parcelles	Nombreuses parcelles	Quelques parcelles
29	Le Conquet-Ploudalmézeau	Rares parcelles	Nombreuses parcelles	Nombreuses parcelles
35	Ille et Vilaine (35)	Parcelles peu développées	Nombreuses parcelles	Quelques parcelles

DRAF Bretagne
Service Régional de la Protection des Végétaux
B.P. 60116
35701 RENNES CEDEX

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rennes
Directeur gérant : P.BLANCHET
Publication périodique
C.P.P.A.P n°528 AD
ISSN n°1167-2382

Tarif Courrier 555 Frs - Fax 655 Frs - Courrier électronique 355 Frs

P 57

FINISTERE

Les attaques de mildiou continuent leur progression. Des symptômes, parfois importants, sont observés dans de nombreuses parcelles.
Le mildiou est très actif, les fructifications sont très importantes. De nouvelles contaminations importantes sont prévues par nos modèles épidémiologiques. Les risques de développement de la maladie sont très élevés.
Appliquez les préconisations énoncées pour les Côtes d'Armor.

ILLE ET VILAINE

Les attaques de mildiou continuent leur progression.
Le mildiou est très actif, les fructifications sont très importantes. De nouvelles contaminations importantes sont prévues par nos modèles épidémiologiques. Les risques de développement de la maladie sont très élevés.
Appliquez les préconisations énoncées pour les Côtes d'Armor.

CHOU

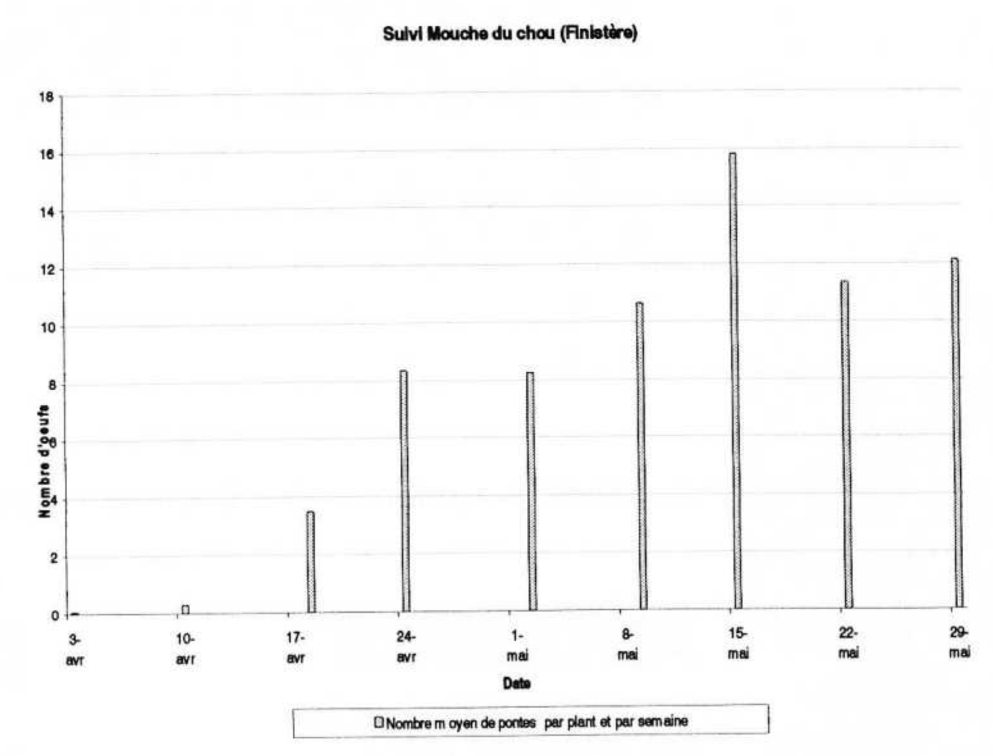
MOUCHE DU CHOU

COTES D'ARMOR

Les pontes de mouches sont toujours importantes (pour deux parcelles suivies : 38 œufs en moyenne par pied et pour une semaine).
Surveillez vos parcelles en observant les éventuelles pontes à la surface du sol aux pieds des plants . Si les œufs ne sont pas visibles, grattez doucement la surface du sol.
Les plantations en cours sont à protéger (traitements des semences ou des plants, ou bâchage).
Pour les plantations non protégées ou les plantations de plus de 20 jours issues de semences traitées, prévoir un traitement localisé des plants. Pour les plants traités avant plantation (traitement des plaques) ou pour les traitements de sol, la durée de protection est de 5 à 6 semaines. Dans ce cas n'intervenir que si ce délai est dépassé.
Utilisez des produits à base de chlorfenvinphos (BIRLANE CE 40...), de carbofuran (CURATER...), de benfuracarbe (ONCOL S) ou de diéthion (RHODOCIDE, THIONFOR). Prévoir un enfouissement pour les produits de traitement de sol (BIRLANE, CURATER, ONCOL S...).

FINISTERE

Les pontes de mouche se stabilisent à un niveau élevé pour la plupart des parcelles suivies (cf. Graphique ci-après). L'activité restent toujours variable suivant les parcelles (de quelques œufs à 32 œufs en moyenne par pied et pour une semaine).
Surveillez vos parcelles en observant les éventuelles pontes à la surface du sol aux pieds des plants (œufs blancs, voir photo cidessus). Si les œufs ne sont pas visibles, grattez doucement la surface du sol.
Appliquez les préconisations énoncées pour les Côtes d'Armor.



ILLE ET VILAINE

Des pontes de mouche sont relevées sur l'ensemble des parcelles suivies . Globalement, l'activité des mouches est toujours importante.
Surveillez vos parcelles en observant les éventuelles pontes à la surface du sol aux pieds des plants (œufs blancs, voir photo cidessus). Si les œufs ne sont pas visibles, grattez doucement la surface du sol.
Appliquez les préconisations énoncées pour les Côtes d'Armor.

PUCERONS

FINISTERE

Quelques pucerons cendrés ont été observés.
Il est encore trop tôt pour intervenir.

CULTURES BIOLOGIQUES

CHOU

MOUCHE DU CHOU

COTES D'ARMOR - FINISTERE – ILLE ET VILAINE

Les données d'observation sur l'activité des mouches du chou sont également valables pour la rubrique Cultures Biologiques (réseau d'observation comprenant également des parcelles en agriculture biologique). La détermination des pics d'activité doit permettre une meilleure gestion de la protection par bâchage des pépinières ou des plantations (seul moyen de protection actuellement efficace pour ce mode de production).
Assurez la protection des plantations en cours par bâchage.

ARTICHAUT

PUCERONS

COTES D'ARMOR – FINISTERE - ILLE ET VILAINE

Les populations de pucerons verts ont encore très nettement diminué pour la plupart des parcelles. Les parasites des pucerons sont toujours bien installés avec une forte activité des micro-hyménotères (momies) et des champignons entomophthorales (mycoses). Quelques prédateurs de pucerons sont observés mais encore à des niveaux faibles (punaises, coccinelles, chrysopes et syrphes).
Pour la plupart des parcelles, on observe quelques pucerons noirs.
Compte tenu de la baisse des populations de pucerons verts, il est inutile d'intervenir contre les pucerons.

POMME DE TERRE

MILDIOU

COTES D'ARMOR

Les premières taches observées pour les premières parcelles suivies (plantations de début avril) sont bien maîtrisées. Cependant, de nouvelles contaminations importantes sont prévues par nos modèles épidémiologiques. Les risques de développement de la maladie sont très élevés.
Réalisez un premier traitement à base de cuivre dès la levée des pommes de terre. Pour les parcelles déjà traitées, intervenir 7 jours après le dernier traitement. Suivre les prochains bulletins pour déterminer les interventions suivantes. En cas de mildiou déclaré, privilégiez la fréquence des interventions (7 jours d'intervalle) en respectant les conditions d'utilisation des produits à base de cuivre. L'apport maximal de cuivre actuellement autorisé est de 5 à 8.7 kg/ha selon le type de cuivre apporté et la dose de cuivre contenu dans la spécialité commerciale (respectez les indications sur les étiquettes des produits).

FINISTERE

Maintenir la protection contre le mildiou avec des produits à base de cuivre à 7 jours d'intervalle en respectant les conditions d'utilisation. L'apport maximal de cuivre actuellement autorisé est de 5 à 8.7 kg/ha selon le type de cuivre apporté et la dose de cuivre contenu dans la spécialité commerciale (respectez les indications sur les étiquettes des produits).

P58